

Charte du Café Citoyen

Le Café Citoyen est une **Société Coopérative** de Production à Responsabilité Limité (ScopARL) dont l'objet commercial est « *la vente au détail et la promotion de produits issus prioritairement de l'agriculture biologique et du commerce équitable sous la forme de débit de boissons* ».

(extraits des statuts en date du 19 mai 2005)

Le Café Citoyen est aussi une structure qui se veut une plateforme d'accueil et de valorisation d'initiatives en faveur de l'environnement, des Droits, des solidarités locales et internationales, du commerce équitable.

Pour réaliser cette mission, le Café Citoyen se dote d'une éthique qui satisfait aux valeurs suivantes :

Le respect de la personne humaine

Ceci passe par une primauté de la personne sur le capital, une gestion démocratique (une personne = une voix), l'écoute, la prise en compte des avis et le respect de la différence d'opinion.

Une activité militante en faveur de la planète et des droits humains

Le Café Citoyen souhaite informer et développer un sens critique chez nos concitoyens. Il s'inscrit de fait dans une démarche d'éducation populaire.

Le Café Citoyen aspire aussi à être un lieu exemplaire pour ce qui concerne la consommation éthique, les économies d'énergies et la gestion des ressources que l'activité nécessite.

Une participation active à la vie de la Cité

Le projet du café s'inscrit dans le champs de l'économie sociale et solidaire et souhaite contribuer à développer une participation active à la vie de la Cité.

Le Café Citoyen se veut indépendant de tout parti ou courant religieux ou sectaire.

Adopté en Assemblée Générale du 26 juillet 2005.